

V. Progrès réalisés

Le Commissaire à l'information a accordé au Ministère une note de "B" pour la période d'évaluation du 1er avril au 30 novembre 2002, suite à un "D" l'année précédente et à un "F" les trois années précédentes.

Au cours du dernier exercice, le Bureau de l'AIPRP a examiné au total 168 077 pages d'information, dont 103 067 en réponse à des demandes d'accès à l'information, 6 992 en réponse à des demandes de renseignements personnels et 58 018 en réponse à des demandes de consultation. Par comparaison, le total de l'année dernière était de 159 150. Il y a donc eu une hausse de 5,6 %. Au total, 39 333 pages ont été communiquées en 2001-2002, soit 35,7 % des pages examinées dans le cadre des demandes d'accès à l'information et aux renseignements personnels (une légère baisse comparée au pourcentage de l'année dernière, soit 36,3 %). Sur ce nombre, 33 001 pages ont été communiquées en réponse à des demandes d'accès à l'information et 6 332 en réponse à des demandes de communication de renseignements personnels. Le nombre de pages examinées en réponse à ces dernières demandes a augmenté de 39 % par rapport à l'exercice précédent.

Pages examinées et communiquées

